

BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE E

SESSION 2020

<i>I – Présentation du concours</i>	1
<i>II – Profils des inscriptions</i>	1
<i>III – Les affectations – Profils des intégrés</i>	2
<i>IV – Conclusion</i>	2

I. Présentation du concours

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'une des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay ou de Lyon et admis en liste principale de la session 2019 du concours A ENV. Depuis 2015, il est le fruit de la volonté de quelques candidats volontaires au double cursus ENS/ENV qui vise à former des chercheurs vétérinaires.

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien d'une durée de 30 minutes qui vise à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux longs cursus de formation.

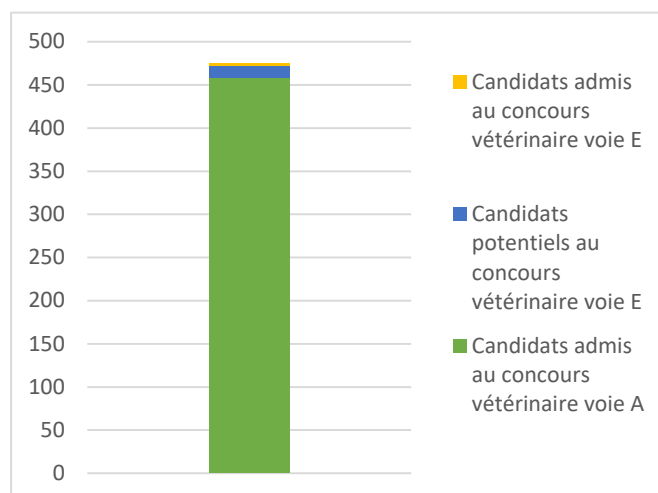
Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les deux écoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA) et de Lyon (VetAgro Sup), offrant 6 places au total à raison de 3 chacune.

II. Profils des inscriptions

Les 3 candidats inscrits au concours vétérinaire voie E session 2020 sont âgés de 21 ans, les rangs d'admission du concours commun vétérinaire voie A sont : **de 14 pour le premier à 291 pour le dernier**. Dans le tableau suivant est présenté, le nombre de candidats inscrits au concours voie E session 2020, par ENS de provenance, ce qui permet d'appréhender l'évolution du concours depuis 2016.

	2020	2019	2018	2017	2016
ENS DE PARIS-SACLAY	0	2	1	1	2
ENS DE LYON	3	2	4	3	4
DEMISSIONS	0	0	0	1	0
TOTAL	3	4	5	3	6

Le graphique suivant révèle que sur les **459** candidats admis en liste principale au concours vétérinaire A de la session 2019, il y avait **13** candidats potentiels au concours vétérinaire voie E, admis dans l'une des deux Ecoles Nationales Supérieures concernées par le concours. Seulement 3 de ces candidats se sont inscrits au concours vétérinaire voie E session 2020. Cette session a connu 100% de réussite.



III. Les affectations – Nombre d'intégrés par école

	2020	2019	2018	2017	2016
ENV ALFORT	0	2	2	0	3
VETAGRO SUP LYON	3	2	3	2	3
DEMISSIONS	0	0	0	1	0
TOTAL	3	4	5	2	6

IV. Conclusion

Le concours commun vétérinaire voie E n'a pas posé de difficultés malgré la particularité de la session 2020. La date de l'épreuve d'admission a été maintenue, seule la modalité a été modifiée, puisque cette dernière a eu lieu en visioconférence.

Le service des concours agronomiques et vétérinaires tient à remercier le jury, pour son investissement et son engagement, qui ont contribué au bon déroulement du concours durant la période compliquée 2020.

Le SCAV souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu'une pleine réussite aux futurs candidats au concours en 2021.

À Paris, le 13 octobre 2020

Sophie BALADI
Cheffe du service des concours Agronomiques et Vétérinaires